

TRAV2M1 - Introduction

INTRODUCTION

Introduction

Le Master 60 en sciences du travail est une formation à horaire décalé. Son objectif est de former à la compréhension et à la synthèse des connaissances actuelles dans le champ des sciences du travail et de proposer une ouverture disciplinaire permettant d'élaborer des politiques visant la promotion de la personne humaine dans et par le travail.

Votre profil

Vous

- êtes actif dans le domaine des sciences du travail et souhaitez donner un cadre universitaire à vos pratiques professionnelles ;
- cherchez à acquérir une ouverture disciplinaire pour comprendre et agir sur les problèmes du travail ;
- souhaitez développer les compétences nécessaires à la conduite de projets en matière de travail et d'emploi, en Belgique ou en Europe ;
-

AA 4.3. Lire et comprendre de manière critique la littérature scientifique (notamment de langue anglaise) dans le champ du travail et de l'emploi et ce dans différentes disciplines.

AA 4.4. Elaborer une argumentation et une réflexion personnelle de la problématique, selon l'angle disciplinaire choisi (et ce pour deux disciplines), en veillant à :

- construire une argumentation justifiée à partir des connaissances scientifiques et de faits avérés,
- construire une argumentation logique et cohérente en regard de la problématique,
- mettre en évidence les implications au regard de la discipline et du contexte actuel.

AA 4.5. Enrichir l'analyse de la problématique en combinant et articulant les approches disciplinaires : mettre en évidence les liens entre les questionnements disciplinaires et discuter des apports des deux disciplines et de leur complémentarité.

AA 4.6. Faire preuve de rigueur et de précision dans l'utilisation des concepts.

AA 5. Concevoir et piloter des projets et intervenir avec pertinence dans la résolution de problématiques relatives au travail et à l'emploi en veillant tout particulièrement à la formulation et à la mise en œuvre de solutions concrètes et contextualisées et ce, dans une perspective de professionnalisation des pratiques de terrain.

AA 5.1. Mettre en pratique les savoirs théoriques et les articuler avec les pratiques de terrain.

AA 5.2. Porter un regard critique sur les pratiques professionnelles.

AA 5.3. Transformer une demande sociale (individuelle ou collective) en projet réaliste (au point de vue théorique, contextuel et de sa mise en œuvre).

AA 5.4. Gérer des projets concrets complexes : définir les objectifs à atteindre concernant des situations problématiques et les actions à entreprendre, mettre en œuvre les actions, évaluer leurs effets et les adapter si nécessaire.

AA 5.5. Etre capable d'influencer la dynamique des relations professionnelles.

AA 5.6. Contribuer à professionnaliser les pratiques de terrain.

AA 5.7. Développer un regard réflexif sur sa propre pratique professionnelle :

- Questionner des situations concrètes ancrées dans ses expériences professionnelles.
- Mettre en lien et contextualiser les apprentissages dans une visée d'action sur le terrain socio-professionnel.
- Confronter et discuter de pratiques professionnelles et de points de vue différents (entre pairs, avec des spécialistes).
- Confronter théorie et pratique afin de porter un regard critique d'une part, sur le fonctionnement d'une organisation et/ou une situation problématique et d'autre part, sur la théorie en regard de la réalité de terrain (« aller-retour » entre théories et pratiques).

AA6. Communiquer, interagir et collaborer de manière efficace et constructive avec des interlocuteurs variés.

AA 6.1. Communiquer, oralement et par écrit sur des situations / sujets complexes relatifs au travail et à l'emploi de façon correcte, structurée, argumentée selon les standards de communication spécifiques au contexte et en adaptant sa communication (contenu et forme) au public visé (dont des partenaires ou interlocuteurs intervenant dans la pratique professionnelle) et aux intentions poursuivies.

AA 6.2. Etablir des liens utiles avec les différents réseaux d'acteurs.

AA 6.3. Démontrer des capacités d'écoute et de dialogue, argumenter de façon adaptée, pertinente et constructive.

AA 6.4. S'intégrer et collaborer efficacement au sein d'une équipe, s'y impliquer de manière responsable.

AA7. Agir en tant qu'universitaire, en acteur réflexif soucieux d'une pratique socialement responsable et ayant intégré une logique de développement continu.

AA 7.1. S'impliquer dans la construction de ses propres savoirs :

- en gérant sa formation de manière autonome ;
- o3.et a [(actuaen actuel.)] Tdede

AA.Option-ts.3. Intervenir avec pertinence en regard de problématiques relatives au travail et à l'emploi spécifiques dans des organisations publiques et privées à travers une lecture éclairée de la situation et selon une approche scientifiquement fondée.

Figure 1 : Acquis d'apprentissage (aperçu synthétique)

STRUCTURE DU PROGRAMME

Le programme comporte 60 crédits, répartis entre, d'une part, le tronc commun (45 crédits) qui comprend les fondements disciplinaires et le mémoire, et, d'autre part, l'option (15 crédits) choisie :

- Les fondements disciplinaires sont destinés à fournir les bases des approches des questions liées au travail telles qu'elles sont posées par différentes disciplines (droit, sociologie, économie, psychologie, philosophie).
- L'option est à choisir entre « Travail et organisation » et « Approches européennes (MEST) ».
- Enfin, le mémoire constitue un travail d'approfondissement disciplinaire d'une question du travail, dans deux domaines distincts.

TRAV2M1 Programme

PROGRAMME DÉTAILLÉ PAR MATIÈRE

Tronc Commun [45.0]

- Obligatoire
- ⌘ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- ⊖ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🚫 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

o Mémoire (20 crédits)

○ LTRAV2950	Mémoire		FR [] [] [15 Crédits] 🌐
○ LTRAV2901	Séminaire de méthode et d'accompagnement du mémoire en sciences du travail	Anne Rousseau	FR [q1] [22.5h+5h] [5 Crédits] 🌐

o Cours obligatoires (25 crédits)

○ LTRAV2210	Droit du travail	Steve Gilson (supplée Auriane Lamine)	FR [q1] [30h] [5 Crédits] 🌐
○ LTRAV2240	Economie du travail	Anaïs Perilleux	FR [q1] [30h] [5 Crédits] 🌐
○ LTRAV2200	Sociologie du travail	Matthieu de Nanteuil Isabelle Ferreras	FR [q1] [30h] [5 Crédits] 🌐
○ LTRAV2230	Psychologie du travail	Michaël Dubois	FR [q1] [30h] [5 Crédits] 🌐
○ LTRAV2250	Philosophie du travail	Mark Hunyadi	FR [q2] [30h] [5 Crédits] 🌐

⌘ Cours de sciences religieuses

En fonction de son parcours antérieur, l'étudiant devra suivre le cours de Sciences religieuses suivant :

○ LTECO2203	Sociétés, cultures, religions : questions éthiques	Geoffrey Legrand	FR [q2] [15h] [2 Crédits] 🌐
-------------	--	------------------	-----------------------------

Options et/ou cours au choix [15.0]

1 option parmi les 2 suivantes :

- > Travail et organisation [prog-2024-trav2m1-ltrav210o]
- > Approches européennes (MEST) [prog-2024-trav2m1-ltrav211o]

Travail et organisation [15.0]

L'option "Travail et organisation" est centrée sur les questions du travail dans l'entreprise ou dans l'organisation.

- Obligatoire
- ⌘ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- ⊖ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🌐 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc.)

15 crédits à choisir parmi les cours suivants :

○ Contenu:

○ Contenu:

Approches européennes (MEST) [15.0]

L'option "Approches européennes (MEST)" est axée sur la comparaison des différents systèmes nationaux qui organisent le travail dans le contexte européen. La langue d'enseignement des cours de cette option est l'anglais.

- Obligatoire
- ⊗ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- ⊖ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🌐 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

15 crédits à choisir parmi les cours suivants :

o Contenu:

⊗ LTRAV2700	Labour context in Europe	Evelyne Léonard	EN [q1] [15h] [5 Crédits] 🌐
⊗ LTRAV2710	Comparative training and employment systems	Martin Wagener	EN [q2] [30h] [5 Crédits] 🌐
⊗ LTRAV2720	Comparative social protection systems		

ENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Pour accéder à ce master, l'étudiant-e doit maîtriser certaines matières. Si ce n'est pas le cas, elle ou il se verra ajouter, par le Jury, au premier bloc annuel de son programme de master, les enseignements supplémentaires nécessaires.

- Obligatoire
- ⊗ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- ⊖ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🚫 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

Certaines de ces activités sont des cours de jour.

⊗ LESPO1122	Fondements du droit public et privé au Q1 chez N. Bonbled	Pierre Bazier Nicolas Bonbled Enguerrand Marique Thibaut Slingeneyer de Goeswin Justin Vanderschuren	[FR] [q1 ou q2] [40h] [5 Crédits] 🌐
⊗ LCOPS1115	Economie politique	Tanguy Isaac	

COURS ET ACQUIS D'APPRENTISSAGE DU PROGRAMME

Pour chaque programme de formation de l'UCLouvain, [un référentiel d'acquis d'apprentissage](#) précise les compétences attendues de tout-e diplômé-e au terme du programme. Les fiches descriptives des unités d'enseignement du programme précisent les acquis

TRAV2M1 - Informations diverses

CONDITIONS D'ACCÈS

Les conditions d'accès aux programmes de masters sont définies par le décret du 7 novembre 2013 définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études.

Tant les conditions d'accès générales que spécifiques à ce programme doivent être remplies au moment même de l'inscription à l'université.

Sauf mention explicite, les bacheliers, masters et licences repris dans ce tableau/dans cette page sont à entendre comme étant ceux délivrés par un établissement de la Communauté française, flamande ou germanophone ou par l'Ecole royale militaire.

SOMMAIRE

- > [Conditions d'accès générales](#)
- > [Conditions d'accès spécifiques](#)
- > [Bacheliers universitaires](#)
- > [Bacheliers non universitaires](#)
- > [Diplômés du 2^e cycle universitaire](#)
- > [Diplômés de 2^e cycle non universitaire](#)
- > [Accès par valorisation des acquis de l'expérience](#)
- > [Accès sur dossier](#)
- > [Procédures d'admission et d'inscription](#)

Conditions d'accès spécifiques

ATTENTION : Les conditions pour accéder à cette formation en 2025-26 ont évolué par rapport à celles émises pour 2024-25. Elles sont accessibles [ici](#). Ces conditions d'accès seront officielles et complètes à partir du 1er juin 2025. Elles seront toutefois consultables dans la rubrique ad hoc du catalogue des formations 2025-26 dès le 1er mars 2025.

En plus de remplir les conditions d'accès décrites ci-dessous, les candidats devront apporter la preuve d'une maîtrise suffisante de la langue française (niveau B1 du [Cadre européen commun de référence](#)).

Accès direct

Conformément aux conditions d'admission générales, ont un accès direct:

les diplômés d'un grade académique de bachelier, de master ou de licence délivré par une université de la Communauté française de Belgique dont le programme d'études comprend les disciplines suivantes :

-

BA - assistant(e) en psychologie - crédits supplémentaires entre 45 et 60

BA - assistant(e) social(e) - crédits supplémentaires entre 45 et 60

BA - bibliothécaire-documentaliste - crédits supplémentaires entre 45 et 60

BA - conseiller(ère) conjugal et familial - crédits supplémentaires entre 45 et 60

BA - conseiller(ère) en développement durable - crédits supplémentaires entre 45 et 60

BA - conseiller(ère) social(e) - crédits supplémentaires entre 45 et 60

BA - éducateur(trice) spécialisé(e) en accompagnement psycho-éducatif - crédits supplémentaires entre 45 et 60

BA - éducateur(trice) spécialisé(e) en activités socio-sportives - crédits supplémentaires entre 45 et 60

BA - instituteur(trice) préscolaire - crédits supplémentaires entre 45 et 60

BA - instituteur(trice) primaire - crédits supplémentaires entre 45 et 60

BA - sage-femme - crédits supplémentaires entre 45 et 60

BA - styliste-modéliste - crédits supplémentaires entre 45 et 60

BA - technologue de laboratoire médical - crédits supplémentaires entre 45 et 60

BA - technologue en imagerie médicale - crédits supplémentaires entre 45 et 60

BA en aérotechnique (pilotage d'aéronefs, avionique, construction aéronautique, techniques d'entretien) - crédits supplémentaires entre 45 et 60

BA en agronomie, orientation agro-industries et biotechnologies - crédits supplémentaires entre 45 et 60

BA en agronomie, orientation agronomie des régions chaudes - crédits supplémentaires entre 45 et 60

BA en agronomie, orientation environnement - crédits supplémentaires entre 45 et 60

BA en agronomie, orientation forêt et nature - crédits supplémentaires entre 45 et 60

BA en agronomie, orientation systèmes alimentaires durables et locaux - crédits supplémentaires entre 45 et 60

BA en agronomie, orientation techniques et gestion agricoles - crédits supplémentaires entre 45 et 60

BA en agronomie, orientation techniques et gestion horticoles - crédits supplémentaires entre 45 et 60

BA en agronomie, orientation technologie animalière - crédits supplémentaires entre 45 et 60

BA en animation 3D et effets spéciaux (VFX) - crédits supplémentaires entre 45 et 60

BA en architecture des jardins et du paysage - crédits supplémentaires entre 45 et 60

BA en arts du tissu - crédits supplémentaires entre 45 et 60

BA en arts graphiques - crédits supplémentaires entre 45 et 60

BA en arts plastiques, visuels et de l'espace - orientation création d'intérieurs - crédits supplémentaires entre 45 et 60

BA en assurances - crédits supplémentaires entre 45 et 60

BA en assurances et gestion du risque - crédits supplémentaires entre 45 et 60

BA en audiologie - crédits supplémentaires entre 45 et 60

BA en automatisation - crédits supplémentaires entre 45 et 60

BA en automobile - crédits supplémentaires entre 45 et 60

BA en bandagisterie-orthésologie-prothésologie - crédits supplémentaires entre 45 et 60

BA en biotechnique - crédits supplémentaires entre 45 et 60

BA en chimie, orientation biochimie - crédits supplémentaires entre 45 et 60

BA en chimie, orientation biotechnologie - crédits supplémentaires entre 45 et 60

BA en chimie, orientation chimie appliquée - crédits supplémentaires entre 45 et 60

BA en chimie, orientation environnement - crédits supplémentaires entre 45 et 60

BA en coaching sportif - crédits supplémentaires entre 45 et 60

BA en commerce et développement - crédits supplémentaires entre 45 et 60

BA en commerce extérieur - crédits supplémentaires entre 45 et 60

BA en communication - crédits supplémentaires entre 45 et 60

BA en comptabilité - crédits supplémentaires entre 45 et 60

BA en construction - crédits supplémentaires entre 45 et 60

BA en coopération internationale - crédits supplémentaires entre 45 et 60

BA en dessin des constructions mécaniques et métalliques - crédits supplémentaires entre 45 et 60

BA en diététique - crédits supplémentaires entre 45 et 60

BA en domotique - crédits supplémentaires entre 45 et 60

BA en droit - crédits supplémentaires entre 45 et 60

BA en e-business - crédits supplémentaires entre 45 et 60

BA en écologie sociale - crédits supplémentaires entre 45 et 60

BA en écriture multimédia - crédits supplémentaires entre 45 et 60

BA en éducation spé 45 nor351 een acomptntre 45 et 60

BA en informatique, orientation sécurité des systèmes - crédits supplémentaires entre 45 et 60

BA en informatique, orientation technologies de l'informatique - crédits supplémentaires entre 45 et 60

BA en international business - crédits supplémentaires entre 45 et 60

BA en logopédie - crédits supplémentaires entre 45 et 60

BA en management de la logistique - crédits supplémentaires entre 45 et 60

BA en management du tourisme et des loisirs - crédits supplémentaires entre 45 et 60

BA en marketing - crédits supplémentaires entre 45 et 60

BA en mécatronique et robotique - crédits supplémentaires entre 45 et 60

BA en optique-optométrie - crédits supplémentaires entre 45 et 60

BA en optométrie - crédits supplémentaires entre 45 et 60

BA en orthoptie - crédits supplémentaires entre 45 et 60

BA en podologie-podothérapie - crédits supplémentaires entre 45 et 60

BA en psychomotricité - crédits supplémentaires entre 45 et 60

BA en publicité - crédits supplémentaires entre 45 et 60

BA en relations publiques - crédits supplémentaires entre 45 et 60

BA en robotique industrielle - crédits supplémentaires entre 45 et 60

BA en sales account manager - crédits supplémentaires entre 45 et 60

BA en scénographie - crédits supplémentaires entre 45 et 60

BA en sciences administratives et gestion publique - crédits supplémentaires entre 45 et 60

BA en soins infirmiers - crédits supplémentaires entre 45 et 60

BA en soins infirmiers pour titulaires d'un brevet d'infirmier hospitalier - crédits supplémentaires entre 45 et 60

BA en stylisme de mode - crédits supplémentaires entre 45 et 60

BA en techniques de l'image, orientation Techniques de la cinématographie - crédits supplémentaires entre 45 et 60

BA en techniques de l'image, orientation Techniques de la photographie - crédits supplémentaires entre 45 et 60

BA en techniques et services - crédits supplémentaires entre 45 et 60

BA en techniques graphiques, orientation Techniques de l'édition - crédits supplémentaires entre 45 et 60

BA en techniques graphiques, orientation Techniques infographiques - crédits supplémentaires entre 45 et 60

BA en textile (techniques de mode) - crédits supplémentaires entre 45 et 60

BA en vente - crédits supplémentaires entre 45 et 60

BA: hygiéniste bucco-dentaire - crédits supplémentaires entre 45 et 60

Diplômés de 2° cycle non universitaire

Aucune passerelle entre votre diplôme initial et ce master n'est prévue par l'Arrêté du Gouvernement. Peut-être avez-vous néanmoins accès à ce master, éventuellement moyennant l'ajout d'enseignements supplémentaires à votre programme. Veuillez vous adresser à la faculté qui organise ce master afin de connaître les démarches à effectuer. Les demandes de renseignements complémentaires concernant l'admission sont à adresser à info-est@uclouvain.be

Accès par valorisation des acquis de l'expérience

> Il est possible, à certaines conditions, de valoriser son expérience personnelle et professionnelle pour intégrer une formation universitaire sans avoir les titres requis. Cependant, la valorisation des acquis de l'expérience ne s'applique pas d'office à toutes les formations. En savoir plus sur la [Valorisation des acquis de l'expérience](#).

Le jury d'admission décide de l'accès au master sur base du dossier de valorisation des acquis de l'expérience professionnelle et personnelle et de la réussite d'une épreuve écrite visant à évaluer la connaissance du monde du travail, la capacité à synthétiser, analyser et commenter un texte scientifique sur des questions relatives au travail et la capacité de comprendre un tableau statistique à double entrée.

Plus d'informations sur la VAE à [l'Ecole des sciences du travail](#).

Accès sur dossier

L'accès sur dossier signifie que, sur base du dossier soumis, l'accès au programme peut soit être direct, soit nécessiter des compléments de formation pour un maximum de 60 crédits ECTS, soit être refusé.

Les étudiants ayant réussi une formation de 1er cycle universitaire hors UE (minimum 3 ans) et ayant obtenu au moins 60% (12/20) pour chaque année universitaire réussie dans leur université d'origine, s'agissant du diplôme universitaire justifiant une admission au master en sciences du travail, ont la possibilité de demander leur admission au programme du master en sciences du travail (60 crédits). Ce critère d'admissibilité est appliqué strictement. Il peut toutefois y être dérogé moyennant une expérience professionnelle significative et de qualité dûment attestée.

Les étudiants admis suivront les 60 crédits du master dans leur intégralité. Si leur parcours antérieur est jugé incomplet, des enseignements supplémentaires peuvent être ajoutés à leur programme.

Plus d'informations à [l'Ecole des sciences du travail](#).

Procédures d'admission et d'inscription

Consultez le [Service des Inscriptions de l'université](#).

Les demandes d'admission **pour les titulaires d'un diplôme belge** doivent être introduites auprès de l'Ecole des sciences du travail.

Les demandes d'admission **pour les étudiants titulaires d'un diplôme non belge** sont à introduire en ligne à l'adresse suivante : <https://uclouvain.be/fr/etudier/inscriptions/diplome-non-belge.html>

PÉDAGOGIE

Le master 60 en sciences du travail est **organisé en horaire décalé** en soirée et/ou le samedi matin. A ce titre, l'équilibrage de la charge de travail et des pédagogies est pensé afin de permettre aux étudiants déjà engagés dans la vie professionnelle de réaliser leur parcours dans les meilleures conditions. En coordination avec le responsable de programme, le Président du jury assure, avec les délégués étudiants et avec l'aide du Secrétariat, la coordination de la charge de travail quadrimestre par quadrimestre.

Les **méthodes pédagogiques** du master en sciences du travail privilégient une variété de formes d'apprentissage et reposent sur l'implication active de l'étudiant dans la construction de son savoir en tenant compte à la fois d'aspects théoriques et de pratiques de terrain : travaux individuels et de groupe, lectures, études de cas, témoignages d'experts, observations et analyses empiriques, etc. Les enseignements reposent sur des interactions fréquentes avec les étudiants et accueillent régulièrement d'autres témoins. Par ailleurs, le corps professoral compte en son sein quelques praticiens de haut vol qui offrent un regard pragmatique sur les questions du travail étudiées.

EVALUATION AU COURS DE LA FORMATION

Les méthodes d'évaluation sont conformes au règlement des études et des examens. Plus de précisions sur les modalités propres à chaque unité d'apprentissage sont disponibles dans leur fiche descriptive, à la rubrique « Mode d'évaluation des acquis des étudiants ».

L'évaluation d'un enseignement, appelée examen dans le cadre du présent règlement quel qu'en soit le type, peut consister en un examen oral, en un examen écrit, en toute autre prestation ou travail écrit effectué par l'étudiant à cet effet ou en une évaluation continue.

Lorsqu'un enseignement donne lieu à une évaluation continue, la fiche descriptive y relative précise le poids que représente chacune des évaluations dans la note finale.

(<http://www.uclouvain.be/enseignement-reglements.html>)

Les formes d'apprentissage étant variées au sein du master en sciences du travail, les **méthodes d'évaluation sont multiples** et visent à évaluer les acquis des apprentissages attendus dans le cadre de chaque activité d'enseignement. Ainsi, les examens écrits et oraux côtoient la réalisation de travaux individuels et de groupe ainsi que des présentations individuelles ou de groupe, sous des formats divers.

Dans le cadre du **mémoire**, les étudiants sont amenés à démontrer leur maîtrise disciplinaire autour d'un problème ou d'une question relative au travail. Ils réalisent pour ce faire deux dissertations, associées à deux enseignements disciplinaires distincts, et construisent les liens entre ces deux questionnements propres (cf. modalités spécifiques d'évaluation du mémoire). Ce travail exigeant permet à l'étudiant d'approfondir une question en combinant deux approches disciplinaires distinctes, en faisant montre de sa maîtrise disciplinaire, de sa capacité à construire un questionnement et une argumentation justifiée sur base de textes scientifiques rigoureusement référencés.

MOBILITÉ ET INTERNATIONALISATION

Il n'y a pas de mobilité internationale pour les étudiants du Master 60 en sciences du travail.

Les étudiants qui souhaitent réaliser un échange au sein des universités partenaires de l'Ecole des sciences du travail doivent s'inscrire dans le master 120 en sciences du travail : .

Toutefois, une demande de dérogation argumentée peut être introduite auprès du jury pour les étudiants qui possèdent déjà un master universitaire ou qui peuvent justifier d'une expérience internationale dans le cadre de leurs activités professionnelles.

GESTION ET CONTACTS

Inscriptions : www.uclouvain.be/fr/facultes/espo/s-inscrire-en-master.html

Gestion du programme

Entité

Entité de la structure

Dénomination

Faculté

SSH/ESPO/TRAV

Ecole des Sciences du travail ([TRAV](#))

Faculté des sciences économiques, sociales, politiques et de

communication 1 0 0 1 241.745 640.4/facu9 ET 2é àmSent de forme0 -1 0 7.644000

Site web

<https://uclouvain.be/fr/facultes/espo/est>

Responsable académique du programme: [Filip Dorssemont](#)

Jury

- Président du Jury: [Auriane Lamine](#)
- Secrétaire du Jury: [Mikaël Glorieux](#)

Personne(s) de contact

- Responsable administrative et conseillère aux études: [Fabienne Horstermans](#)
- Informations aux étudiants: info-est@uclouvain.be